

Commission culture du 9 mars 2017

Présents : Mesdames Millerioux Chantal, Chotard Brigitte, Cotat Valérie, Kikjo Karine et Messieurs Barbeau Julien, Bouton Yves, Buffet Bernard, Carré Christian, Jonsery Jean-Pierre et Laurent Roger

Secrétaire : Véronique Clément

Absent : M. Doucet Gilles-Henry

1/ Présentation du fonctionnement des bibliothèques et médiathèques

A noter : la CDC Haut Berry-Val de Loire était la seule des 3 CDC qui ont fusionné à avoir des bibliothèques/médiathèques communautaires.

COMPETENCE OPTIONNELLE <i>(1 an après la fusion pour décider de l'avenir de la compétence)</i>	FONCTIONNEMENT	ANIMATIONS	FINANCEMENT
<p><i>Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs</i></p> <p>- <i>Création et gestion des bibliothèques et médiathèques</i></p>	<p>BELLEVILLE (agent à temps complet) Ouverture au public 16h/semaine Accueil des scolaires, crèche/centre intergénération</p> <p>SURY PRES LERE (agent à 20h/hebdomadaires) Ouverture au public 10h Accueil des scolaires</p> <p>BANNAY (bénévoles pour 14h/hebdomadaires) Ouverture au public 4.5h à 5h hebdo Accueil des scolaires</p> <p>SAVIGNY EN SANCERRE (agent mis à disposition pour 14h/hebdomadaires)</p>	<p>Partenariat Médiathèque Départementale</p> <p>Animations organisées par les bibliothécaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Tapis de lecture - Heure du conte - Concours kamishibais organisé avec les écoles - Animation avec un conteur pour les scolaires - Expositions (ex le loup en 2016 avec Galileo) <p>Atelier calligraphie organisé une fois par mois à Belleville par Callibris</p>	<p>Communauté de communes</p>

Constat : beaucoup de bibliothèques communautaires sont implantées sur un périmètre restreint :

- Il sera difficile de reprendre l'intégralité des structures si la compétence est conservée
- On pourrait envisager des grands pôles avec des annexes

Les approvisionnements en documents ont lieu de 2 façons :

- Achat grâce au budget alloué par la CDC
- Prêt de la Médiathèque Départementale d'un fonds très important. Chaque bibliothécaire se déplace pour procéder à l'échange à Bourges 2 fois par an. Seule la bibliothèque de Bannay, composée exclusivement de bénévoles, bénéficie du passage du bibliobus.

L'échange des livres entre bibliothèques est assuré en partie par l'agent technique chargé de l'entretien et également entre les bibliothécaires lors de leur réunion de réseau hebdomadaire.

Le portage des documents n'est pas encore réellement mis en pratique. Contact avait été pris avec la Poste à ce sujet, mais le service était beaucoup trop onéreux.

L'accès aux bibliothèques est gratuit. Les membres de la commission évoquent l'éventualité de la mise en place d'un abonnement.

La convention qui liait la Communauté de communes Haut Berry-Val de Loire avec la Direction de la lecture Publique (devenue Médiathèque Départementale) est assez contraignante en termes d'obligations ou recommandations budgétaires notamment. Mme Millerieux se rapprochera du Département pour en discuter.

Adresse du portail : www.mediatheques-hautberryvalde Loire.com

Coût des bibliothèques

	RESEAU	BANNAY	SAVIGNY	BELLEVILLE	SURY
Matériel informatique	513,60 €				
Animations	1 800,00 €			893,97 €	
Eau		53,04 €		65,23 €	101,73 €
Electricité		237,79 €		4 001,00 €	2 511,46 €
Alimentation				44,80 €	8,20 €
Petit équipement		71,64 €		840,22 €	
Fournitures bureau		231,00 €	208,00 €	290,00 €	232,00 €
Fêtes /cérémonies	3 772,45 €	- €		158,23 €	
Livres /DVD	427,72 €	2 276,12 €	2 999,77 €	4 240,28 €	3 268,00 €
Apave		76,94 €		243,52 €	191,95 €
Copieur				2 607,31 €	1 296,56 €
Travaux bâtiments				608,40 €	
Dépannage info	513,60 €			585,20 €	220,00 €
Maintenance	1 895,32 €				
Abonnements			202,99 €	527,76 €	261,90 €
Sacem	434,59 €				
Personnel à dispo			11 117,60 €		
Régie				101,20 €	
Assurances		105,00 €		330,00 €	200,00 €
Transports collectifs	200,00 €				
Frais de mission				185,73 €	85,50 €
Frais postaux	200,00 €				
Télécom		1 352,40 €	1 008,00 €	1 352,40 €	1 352,40 €
Nettoyage vitres		152,00 €		648,00 €	360,00 €
Nettoyage locaux		380,00 €		950,00 €	855,00 €
Sal agents + charges				34 497,10 €	14 721,31 €
Cnas				201,00 €	201,00 €
TOTAL	9 757,28 €	4 935,93 €	15 536,36 €	53 371,35 €	25 867,01 €
TOTAL GENERAL	109 467,93 €				

Mme Millerioux propose de reconduire le budget 2017 à l'identique pour les achats de documents et d'attribuer 1 000 euros pour organiser une animation dans le Sancerrois.

2/ Etat des lieux des actions culturelles menées

A noter : la CDC du Sancerrois n'avait pas la compétence culture

COMPETENCE	FONCTIONNEMENT - ACTIONS	FINANCEMENT	Subventions
FACULTATIVE (2 ans après la fusion pour décider de l'avenir de la compétence)			
<p>CDC CŒUR DU PAYS FORT : Promouvoir et favoriser en partenariat les activités culturelles</p> <p>Saison culturelle de Boucard et Concert rock des Arcandiers du Pays Fort</p>	<p>→ PACT région pour les associations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les amis de Boucard - Les Arcandiers du Pays Fort 	<p>2 500 € 2 500 €</p> <p>(Subventions de la CDC versées aux associations)</p>	
<p>CDC HAUT BERRY VAL DE LOIRE</p> <p>Participation ou mise en œuvre d'actions reconnues d'intérêt communautaire inscrites au contrat culturel de territoire</p> <p>Objectifs retenus :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en réseau des bibliothèques et médiathèques - Enseignements artistiques - Résidence d'artistes 	<p>→ 2014-2017 : Contrat Culturel de Territoire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développement de la lecture publique - Développement d'une programmation culturelle d'intérêt communautaire : spectacles vivants, partenariat avec associations et structures culturelles - Développement d'une offre d'enseignements artistiques (non exercé) 	<p>2012 : festival de la pellicule au tableau avec cinéma de plein air à Buranlure (Boulleret) Coût total : 10 055 €</p> <p>2013 : Saison Jacques Prévert (théâtre, ateliers d'écriture, chansons...) Coût total : 14 876 €</p> <p>2014 : L'art de la gourmandise Coût total : 26 754 €</p> <p>2015-2016 : Les objets détournés (dans le cadre du REAAP) Coût total : 6676 €</p>	<p>6555 € (Région)</p> <p>8925 € (Région)</p> <p>9227€ (Région)</p> <p>2616 € (Département)</p>

3/ PACT 2017

La CDC Haut Berry-Val de Loire n'avait pas déposé de dossier auprès de la Région dans le cadre du soutien aux Projets Artistiques et Culturels de Territoire (P.A.C.T) car elle n'avait pas projeté de saison culturelle. En revanche, la CDC Cœur du Pays Fort avait préparé un dossier car elle soutient depuis plusieurs années le festival des Arcandiers et la programmation des Amis de Boucard. Le dossier a été déposé hors délai, puisque repris par la nouvelle CDC. Néanmoins, la Région tient compte de tous ces paramètres et la CDC devrait percevoir une subvention pour cette année transitoire (qu'elle reversera aux associations concernées).

4/ Projet culturel à l'échelle du nouveau territoire

Après un tour de table, les élus constatent que beaucoup d'animations ont lieu sur le territoire et sont bien ancrées pour certaines d'entre elles (Crézanswing, un été à Boulleret, Sancerre sous la toile...) et à développer pour d'autres (festival Format Raisins...).

Pour répondre à tous les critères imposés par la Région, l'offre doit être très complète : spectacles vivants, festivals, conférences, expositions... S'appuyer sur les manifestations qui rencontrent déjà du succès sur le territoire permettrait tout à fait de répondre aux exigences du PACT.

Un recensement des manifestations du territoire sera réalisé.

M. Barbeau regrette que les communautés de communes aient deux interlocuteurs pour la culture (Département et Région).